

**St-Lieux-lès-Lavaur**

**Dim. 27 mai**

**VIDE-GRENIER**

**9h - 18h**

**Buvette, sandwicherie, frites**

**Renseignements:**

**05.63.41.64.96 - 06.87.18.84.39**

**organisé par : La Passarèla de Sant-Lionç**

## Règlement du vide-grenier du dimanche 27 mai 2018

Limite des inscriptions jeudi 24 mai

L'accueil des exposants se fera à partir de 7h, se présenter sous le nom d'inscription.

Aucun véhicule ne sera admis dans l'enceinte du vide-grenier après 9h.

Les emplacements seront attribués par ordre chronologique de réception des inscriptions accompagnées du paiement et de la photocopie recto/verso de la carte d'identité ou le n° d'inscription au registre du commerce pour les professionnels.

Les emplacements matérialisés sur le sol devront être respectés, chaque exposant s'engage à ne pas laisser de papiers, cartons ou divers déchets sur son emplacement après son départ.

Les objets sont sous la responsabilité de leur propriétaire.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte, casse ou de dommages corporels.

Il est strictement interdit de vendre sous n'importe quelle forme des produits alimentaires et boissons.

En cas d'absence aucun remboursement sera effectué.

---

### Fiche d'inscription à renvoyer : vide-grenier du 27 mai 2018

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Attestation sur l'honneur : je déclare avoir reçu et lu le règlement et m'engage à le respecter.

fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

signature \_\_\_\_\_

Ma réservation :

\_\_\_\_\_ mètres x 2 € habitants de la commune

\_\_\_\_\_ mètres x 3 € hors commune

\_\_\_\_\_ mètres x 6 € pour les professionnels

Règlement par chèque à l'ordre de : La Passarèla de Sant-Lionç + photocopie de la carte d'identité

à envoyer à : Christiane Brouet

20 chemin d'En Paris 81500 St-Lieux-lès-Lavaur

à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, avec l'inscription vide-grenier sur l'enveloppe.